

# Centre d'étude des arts contemporains CYCLE DE PERFORMANCES

2015-2016 en partenariat avec le LaM - Lille Métropole Musée  
d'art moderne, d'art contemporain et d'art brut

## INCORPORER LE TEXTE

avec Louise Hervé et Chloé Maillet, Kapwani Kiwanga,  
Patrick Bernier et Olive Martin, Annie Vigier et Franck  
Apertet, Les gens d'Uterpan

Cycle proposé par Anne Creissels et conçu avec Nathalie Delbard,  
en collaboration avec Véronique Goudinoux, Philippe Guisgand, et  
Véronique Perruchon dans le cadre des programmes du CEAC « Art  
et droit », « Collaborations entre artistes » et « Recherche avec l'art »



Les jeudis 26 novembre, 17 décembre, 28 janvier et 24 mars  
LaM, de 16h30 à 18h00  
1 allée du musée, 59650 Villeneuve d'Ascq  
Tarif : 7 euros / 5 euros / **gratuit pour les étudiants**  
Réservation : 03 20 19 68 85  
ou cmatton@musee-lam.fr

Jeudi 26 novembre 2015

**Louise Hervé et Chloé Maillet**  
(accueillies en résidence au LaM)

Louise Hervé et Chloé Maillet, nées en 1981, vivent et travaillent à Paris ; elles sont actives sur la scène artistique contemporaine et représentées par la galerie Marcelle Alix à Paris. Louise Hervé, formée aux beaux-arts de Cergy, a également obtenu une licence d'histoire de l'art. Chloé Maillet est détentricrice d'un doctorat de l'EHESS en anthropologie historique. Au sein de l'IIII (International Institute for Important Items) qu'elles ont fondé en 2001, elles réalisent performances, installations et films de genre. Leur production artistique, qui s'appuie sur un important travail de recherche et de documentation, met en jeu la vulgarisation des connaissances scientifiques. Elles proposent en particulier ce qu'elles appellent des « performances didactiques » où, telles des guides conférencières, elles mènent les spectateurs dans l'histoire du lieu qu'elles investissent mêlant, dans un récit foisonnant, archives et références à la culture populaire.

### *Le Phalanstère de Mars*

À l'issue de leur résidence au LaM, Louise Hervé et Chloé Maillet proposent une performance inédite construite à partir des archives et des collections, en particulier d'art brut, du Musée. En suivant les traces de l'artiste Fleury Joseph Crépin, elles se penchent sur la figure de l'artiste spirite.



Le Retour du père, performance, Biennale de Lyon, 2013  
crédit photo : Biennale de Lyon 2013

Jeudi 17 décembre 2015

**Kapwani Kiwanga**

Dans ses travaux les plus récents, Kapwani Kiwanga met à profit sa formation dans le champ des sciences sociales afin d'élaborer des projets de recherches singuliers dans lesquels elle incarne le rôle d'un chercheur. Sa méthode consiste à créer des systèmes et des protocoles qui agissent comme des filtres au travers desquels elle observe les cultures et leurs capacités de mutation. Ses projets donnent lieu à des installations, des vidéos, des oeuvres sonores ou des performances. De manière générale, sa pratique interroge des notions telles que l'Afro-futurisme, les luttes anticoloniales et leur mémoire, ainsi que les cultures populaires et vernaculaires. Kapwani Kiwanga a fait des études d'Anthropologie et de Religions comparées à l'Université McGill (Montréal, Canada). Elle a suivi le programme «La Seine» à l'Ecole Nationale Supérieure des Beaux-Arts de Paris, puis le Fresnoy (Studio National d'Art Contemporain), France.

### *Afrogalactica, un abrégé du futur*

En incarnant le rôle d'une anthropologue du futur, l'artiste revient sur l'Afro-futurisme et sur son implication dans le développement de l'Agence Spatiale des Etats-Unis d'Afrique. Elle puise dans les archives du passé tout en se projetant dans un futur de science-fiction.



© Emma Haugh

Jeudi 28 janvier 2016

**Patrick Bernier et Olive Martin avec les juristes Sébastien Canevet et Sylvia Preuss-Laussinotte**

Patrick Bernier et Olive Martin collaborent depuis plusieurs années et développent un travail polymorphe alliant l'écriture, le film, la photographie, la performance... Avec leurs projets Manmuswak (film 35 mm., 16 min., 2005) et Projet pour une jurisprudence (oeuvre in progress et performative, 2007) ils questionnent le droit des étrangers et le rôle politique de l'artiste. Sylvia Preuss-Laussinotte et Sébastien Canevet sont juristes et enseignants-chercheurs, respectivement spécialistes en droit des étrangers et en droit d'auteur.

**X. et Y. c/ Préfet de..., Plaidoirie pour une jurisprudence**

« Monsieur le juge, j'ai saisi votre tribunal pour contester l'arrêté de reconduite à la frontière que la Préfecture de N. vient de me notifier. Si vous confirmez cet arrêté, je serai expulsée vers le pays que j'ai réussi à fuir au prix de douloureux sacrifices et en dépit de risques hasardeux... ».

C'est sur ces mots que s'ouvre le récit Conte pour une jurisprudence. Cette nouvelle écrite en 2004 par Patrick Bernier présente l'ultime plaidoyer d'une femme étrangère en situation irrégulière, revendiquant son droit de présence sur le territoire en tant que « co-auteur, dépositaire et interprète » d'une oeuvre d'art. D'abord projet cinématographique, Plaidoirie pour une jurisprudence recrée sur scène la situation d'une réelle défense, avec le concours de juristes spécialistes du droit d'auteur et du droit des étrangers (Sylvia Preuss-Laussinotte et Sébastien Canevet).



Production : Les Laboratoires d'Aubervilliers, avec l'aide du Conseil Général de Seine-Saint-Denis.  
Photo : Marc Domage / École des Beaux-arts de Paris, le 7 décembre 2007

Jeudi 24 mars 2016

**Annie Vigier et Franck Apertet  
Les gens d'Uterpan**

« Depuis plusieurs années, le travail que nous développons questionne les normes qui régissent le spectacle vivant et l'exposition. Nos implications portent sur plusieurs points, elles passent entre autre par la prospection des limites du corps et des conventions de représentation. Ce travail investit différents cadres qui conditionnent le corps et la personne en renouvelant les modalités d'énoncé, de production et d'apparition de la performance. En intégrant les places qu'occupent le spectateur, le programmateur et l'institution dans ces processus, cette démarche redimensionne le champ chorégraphique et le statut de chorégraphe, et l'applique hors de son contexte d'origine. Les projets que nous proposons confrontent, au croisement des évolutions et des ouvertures actuelles, les problématiques sociopolitiques de notre époque » Annie Vigier et Franck Apertet (Les gens d'Uterpan)

**Programmes**

Sur scène, les chorégraphes et deux interprètes agencent la lecture de divers programmes édités par différentes structures pour annoncer les pièces présentes dans leur saison artistique. À l'entrée en salle, le public a en main le programme d'un spectacle quelconque visible pendant la saison en cours.



Lecteurs : Franck Apertet, Thibaud Croisy, Olivier Dupuy, Annie Vigier  
Théâtre de l'Echangeur  
Photo : Steeve Beckouet  
Courtesy : les gens d'Uterpan

# INCORPORER LE TEXTE

Archive, article de loi, description accompagnant la diffusion d'une oeuvre : autant de textes qui font a priori autorité. Que se passe-t-il quand ces textes se trouvent incorporés, performés ? Leur utilisation en tant que matériau artistique, dans le cadre d'une performance, ne révélerait-elle pas, derrière leur prétendue immuabilité, leur caractère instable, leur dimension performative, leur nécessaire interprétation ? Et, en retour, les questions posées par ces textes ne permettent-elles pas de mettre en critique la définition même d'oeuvre d'art, en interrogeant son statut, ses modalités d'existence, ses stratégies, son champ d'action ?

Formats singuliers, entre conférence et performance, entre réel et fiction, entre arts visuels et arts vivants, ces propositions investissent les frontières entre les domaines, articulant ensemble art et connaissance, art et droit, art et langage. S'inscrivant dans une perspective anthropologique ou sociale de l'art, ces performances, impliquant la collaboration ou/et l'extériorité d'un autre champ, renouent avec la politisation des corps marquant historiquement cette forme. Elles invitent à repousser les limites strictement disciplinaires et à dépasser les clivages formels pour donner corps au sens du texte.

